

## Réunion articulation du CEG AXA le 10 mai 2018 à Londres

Participants : Hedi BEN SEDRINE, Patricia NUNEZ , Steve BLEASE , Chris LILLYWHITE, Annie BROWNLEE, Angela RAY , Clive SLOMAN

Pour sa 2ème réunion d'articulation, le CEG s'est rendu à Londres pour échanger avec une partie de la délégation d'élus britanniques sur les problématiques soulevées par le Brexit et l'impact pour nos collègues au sein du CEG, faire un retour sur l'actualité et les travaux du CEG et préparer la prochaine réunion plénière de juin à Madrid.



### Règlement Intérieur du CEG :



Hedi Ben Sedrine, secrétaire du CEG AXA, explique que le secrétariat a défini le cadre d'une commission en charge de la rédaction d'un règlement intérieur comme prévu par l'accord du CEG de 2009. Ceci permettra de formaliser des règles de fonctionnement pour l'instance. Quelques extraits des articles, rédigés dans un premier draft, ont été présentés lors de cette réunion, et ce afin d'en expliquer la philosophie et la méthodologie.

Chacun des délégués présents a commenté les différents thèmes de la présentation. Ils seront sollicités pour remonter leurs modifications au secrétariat pour enrichir ce règlement intérieur.

## **Feuille de route :**

Hedi Ben Sedrine a déroulé la feuille de route du secrétariat, détaillant le rôle et les attributions de chacun des membres. 8 commissions ont été définies et des coordinateurs sont en charge de l'animation de ces commissions dont les travaux seront régulièrement rapportés au Secrétariat. Des rétro plannings seront construits pour en mesurer l'état d'avancement.

## **Désignation en juin des représentants des salariés au Conseil d'administration d'Axa**

Le Secrétaire du CEG a expliqué l'obligation de répondre à la nouvelle législation française, pour laquelle il sera impératif que le conseil d'administration de la holding AXA SA accueille 2 représentants des salariés du Groupe, eux-mêmes salariés du Groupe, 1 issu du Comité Groupe France et un 1 issu du CEG en respectant la parité et la diversité entre pays. Les désignations devront avoir lieu en juin, et notamment lors de la plénière pour celui issu du CEG.

Steve Blease a souhaité avoir quelques éclaircissements sur la durée du mandat de ces représentants et les conséquences si le représentant issu du CEG quittait le Groupe avant la fin de son mandat. Le Secrétaire du CEG apportera des réponses dans une prochaine réunion.

## **Formation des élus titulaires et suppléants du CEG**

Patricia Nunez, coordinatrice de la commission formation, rappelle les termes de l'accord du CEG qui précisent l'obligation pour le secrétariat de l'élaboration d'une formation destinée aux élus du CEG et ce dans l'espace d'une mandature.

Cette formation va être montée et organisée d'ici le mois de novembre, en amont de la réunion plénière. Les sujets à l'ordre du jour sont en cours de définition, mais la déclinaison des accords structurants de l'instance (accord du CEG, accord sur l'anticipation du changement, règlement intérieurs) sera un des thèmes retenus pour cette formation.

## Sujet des impacts du Brexit :

La délégation britannique, 2ème délégation la plus importante dans l'instance du CEG, est menacée à court terme de ne plus pouvoir y siéger, du fait des impacts du Brexit qui sortirait le Royaume Uni de l'espace économique européen et qui de ce fait ne répondrait plus à un des critères principaux d'adhésion à l'accord du CEG. La date de sortie est le 29 mars 2019. Un accord signé entre la Commission Européenne et le 1<sup>er</sup> ministre britannique délimite une période de transition jusqu'au 31 décembre 2020. Le secrétaire du CEG va utiliser tous les leviers à sa disposition pour la recherche d'une solution de maintien de la délégation au sein de l'instance.



## Echanges entre les participants

Des échanges ont eu lieu sur le sujet du partage des informations issues des réunions du CEG avec les élus locaux, notamment sur la diffusion des éléments de confidentialité soulignés par la Direction. Hedi Ben Sedrine encourage les membres du Secrétariat à diffuser les comptes rendus des réunions et à communiquer sur le site du CEG pour que les salariés du Groupe puissent profiter des travaux de cette instance.

Concernant les questions qui seraient posées au Président lors de la prochaine plénière, Steve Blease demande qu'au moins une question par pays soit préparée en amont de la réunion, pour permettre à tous les élus un temps de parole, en plus des questions spontanées qui seront posées à posteriori de la présentation du Président.

